

Comité syndical du 04 décembre 2013

L'an deux mille treize, le quatre décembre deux mille treize à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de CHALAIS, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

Étaient présents :

M. Pas de représentants présents AIGNES ET PUYPEROUX
M. Charles AUDOIN AUBETERRE sur DRONNE
M. Michel MAZURIE BARDENAC
M. Régis CHALARD BAZAC
M. Joël JARNY BELLON
M. Stéphane BEGUERIE – Jean Claude FAURE BONNES
M. Yves DUPUY BORS DE MONTMOREAU
M. Serge PITAUD BRIE / CHALAIS
M. Pas de représentants présents BROSSAC
M. Joël MOTY CHALAIS
M. Pas de représentants présents CHATIGNAC
M. Lysiane BOUGON-CELERIER – Francis BROUANT CHAVENAT
M. Pas de représentants présents COURGEAC
M. Pas de représentants présents COURLAC
M. André THOMAS CURAC
M. Pas de représentants présents JUIGNAC
M. Cyril BRARD – Bernard CHAUVIT LAPARDE
M. Laurent ESCLASSE Les ESSARDS
M. Pas de représentants présents MEDILLAC
M. Pas de représentants présents MONTBOYER
M. Alain DESERT – Jérôme DESERT MONTIGNAC le COQ
M. Bernard HERBRETEAU MONTMOREAU-ST-CYBARD
M. Régis STEFANIAK – Jean Claude LACROIX NABINAUD
M. Serge LAURENT ORIVAL
M. Pas de représentants présents PILLAC
M. Joël BONIFACE RIOUX-MARTIN
M. Pas de représentants présents ROUFFIAC
M. Michel PAUL-HAZARD St AMANT DE MONTMOREAU
M. Pas de représentants présents St AVIT
M. Pas de représentants présents St EUTROPE
M. Pas de représentants présents St LAURENT DE BELZAGOT
M. Pas de représentants présents St MARTIAL DE MONTMOREAU
M. Thierry JAUVIN St QUENTIN DE CHALAIS
M. William RICHARD St ROMAIN
M. Jean Philippe FAUVEL St SEVERIN
M. Jean Claude LAFAYE YVIERS
Invité : Mr Daniel LAROCHE, Président de la AAPPMA du bassin de la Tude

Date de la convocation : 13 novembre 2013 - Quorum : 19

Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 18

Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 9

Nbre de votants : 22

Assistaient à la séance :

- * M. PANNETIER Gaël, technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière
- * M. STEFANINI Emmanuel, adjoint technique territorial en charge de la gestion des ouvrages et d'interventions liées au cours d'eau. Démissionne le 31/12/2013 de son poste.
- * Mme. NADAUD Géraldine, adjointe administrative territoriale en charge du secrétariat et du site internet. Démissionne le 31/12/2013 de son poste.
- * M. HOSPITALE Pierre Antoine, adjoint technique territorial en charge de la gestion des ouvrages, d'interventions liées au cours d'eau, ainsi que du secrétariat et du site internet, depuis le 1^{er} octobre 2013.

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la précédente réunion
- Point sur les dossiers en cours
- Points sur les travaux de 2013:
 - Résultat du marché à procédure adaptée : commission du 18 juillet 2013
 - Travaux d'entretien des cours d'eau : Argentonne/Tannerie/La belle eau
 - Interventions ponctuelles Tude et Dronne - abreuvoirs
- Programme pluriannuel d'entretien de la Tude et de ses affluents. 2005-2015
 - neuvième tranche concernant des affluents avec le budget prévisionnel 2013
- Proposition d'adhésion au syndicat mixte « Charente Eaux »
- Avancement de grade
- Révision de la convention de mise à disposition de locaux et de matériel avec la commune de Rioux Martin
- Questions diverses

Validation du compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical :

Mr le Président présente aux délégués le compte rendu du dernier comité syndical, en date du 14 mars 2013. Ce compte rendu a été envoyé à tous les délégués pour avis. Aucune modification n'étant à apporter au compte rendu, il est validé par l'ensemble des délégués et sera publié sur le site internet du syndicat.

Point sur les dossiers en cours :

Tranche 8 – année 2013 :

Cours d'eau concernés :

- L'Argentonne : 11 km, catégorie piscicole : 2
- La Tannerie (affluent de l'Argentonne) : 1,5 km, catégorie piscicole : 2
- La Belle Eau (affluent de l'Argentonne) : 1,5 km, catégorie piscicole : 2

Pour des questions budgétaires, les 2 autres affluents de l'Argentonne : Le ruisseau des Gorces et celui de Chez Gerbeau, feront l'objet d'un entretien l'année prochaine.

Commune concernée : Bardenac, Yviers, Rioux-Martin, Médillac et Chalais.

Budget prévisionnel : 138 000 € TTC : restauration de la ripisylve (entreprise et chantier d'insertion PASS Sud Charente), aménagement de continuité écologique et de diversification et restauration des habitats, frais de suivi, imprévus... Partenaires financiers : Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil régional de Poitou-Charentes et Conseil Général de la Charente.

Le 18/07/2013 : réunion de la commission consultative des marchés publics pour le choix de l'entreprise. Résultat d'attribution des lots : lot n°1 : SARL Rivolet : 5030 m : 38 769 € HT : huit semaines et lot n°2 : SARL Rivolet : 4070 m : 40 140 € HT : 7 semaines.

Coût total des attributions : 78 909 € HT + marché de gré à gré sur les ouvrages les plus conséquents (7 ouvrages) pour 14 575 € HT.

Point sur les chantiers 2013 :

- Entreprise Rivolet : L'Argentonne : depuis le 07/10/2013. Prolongation de délais pour la réalisation des 10 sites de continuité écologique car l'entreprise a été mise en intempéries début novembre. Pour la prochaine tranche de travaux il sera nécessaire de revoir les périodes d'interventions, notamment pour les aménagements de continuité écologique et de diversification des écoulements. En effet, ces travaux nécessitent l'apport de matériaux (entre 500 et 600 T pour la TR 8) qui doivent être stockés à proximité des cours d'eau. L'accès à ces parcelles a été très compliqué avec l'automne pluvieux. Prévoir ces travaux soit en janvier, soit juste après les fauches.
- Pass Sud Charente : La Tannerie et le ruisseau de la Belle Eau : 29/10/13 à mi décembre 2013
- Aménagement des 7 ouvrages sur l'Argentonne
 - fiche 17 : seul site réalisé
 - Fiche 9 : programmée pour semaine 49 : Touche corde : entreprise Naudin
 - Les autres sites seront réalisés au cours de premier semestre 2014 en fonction de l'accessibilité des chantiers.

- Interventions lourdes et ponctuelles sur le Tude et la dronne
 Gaveronne : Avril 2013 : démontage d'un pont : Entreprise NAUDIN
 Dronne : Avril 2013 : Base canoës de St Séverin : embâcle : Entreprise NAUDIN et Régie
 Dronne : Juillet 2013 : enlèvement d'arbres tombés ou dangereux : Nabinaud à Aubeterre :
 Entreprise NAUDIN
 Dronne : Novembre 2013 : Bonnes : enlèvement d'arbres gênant ou dangereux
 Tude : enlèvement d'arbres tombés : 4 sites : Semaine 49-50
 La rivaille ou cimier : renaturation de berges dans la cadre de l'opération abreuvoirs :
 Semaine 49-50
- Interventions manuelles et suivi du réseau par la régie tout au long de l'année

Le Président remercie les élus du syndicat qui font le lien entre les riverains et le SIAH et qui font également remonter au syndicat les informations concernant les interventions ponctuelles sur leur territoire (embâcles, arbres dangereux, pont bouchés...).

Programme pluriannuel d'entretien de la Tude et de ses affluents 2005-2015 :

Tranche 9 : demandes de subventions

Cours d'eau concernés :

- Le Dagueneu, catégorie piscicole 2, longueur de compétence : 1.9 km, commune d'Yviers,
- Le ruisseau de Chez Gerbeau, catégorie piscicole 2, longueur de compétence : 1.8 km, commune de Rioux-Martin,
- L'Auzence, catégorie piscicole 2, longueur de compétence : 5.48 km, communes de Châtignac, Brie Sous Chalais et Curac.

Travaux prévus en 2015, ils seront donc réalisés avec 1 an d'avance, ce qui permet au SIAH d'intégrer les études pour le nouveau programme décennale.

Postes de dépenses prévisionnelles : restauration de la ripisylve (entreprises + chantier d'insertion PASS Sud Charente), aménagements de continuité écologique, de diversification et de restauration des habitats, suivi et évaluation de la tranche 9, frais de procédure, travaux ponctuels pour 101 075 € TTC. Mêmes partenaires financiers que la tranche précédente : Agence, Région et Département.

Dépenses prévisionnelles de personnel pour l'année 2014 :

- Technicien de rivière – Gaël PANNETIER (salaires + charges + astreintes), coût TTC : 43 000 € dont 41 200 € liées à la tranche 9 (reste à la charge du syndicat après déduction des subventions : 8 240 €) et 1 800 € pour les anguilles (pris à 100 % par EPIDOR),
- Adjoint technique – Pierre Antoine HOSPITAL – cumul des postes d'Emmanuel STEFANINI et de Géraldine NADAUD + opération anguilles (salaires + charges + astreintes), coût TTC : 30 000 € dont 21 000 € liées à la tranche 9 (reste à la charge du syndicat après déduction des subventions : 6 300 €) et 9 000 € pour les anguilles (pris à 100 % par EPIDOR),

Montant total des dépenses prévues en 2014 (tranche 9 + postes chargés) : 177 525.32 €. Taux global de subventions (Agence, Région et Département) : 71 %. Autofinancement du syndical, après récupération du FCTVA : 29 079.32 €.

Dossier de subvention à déposer avant le 11/12/2013.

Prochain programme pluriannuel de gestion 2015-2025 :

Lors du comité de pilotage du 15 mai 2013, en présence de tous les partenaires (institutions, financeurs...) du SIAH, 3 zones d'études ont été définies :

- Dronne et ses affluents et les affluents de la Tude : SIAH Sud Charente (diagnostic réalisé cet été par un stagiaire du SIAH : Mr Alexandre DINISI). Numérisation des données sous SIG : MAPINFO,
- Tude et Auzonne : bureau d'étude,
- 9 ouvrages en aval de la Tude qui ont classé en liste 2 depuis 09 novembre 2013 : bureau d'étude. Sur ces 9 ouvrages 8 appartiennent au SIAH (qui devra réaliser les travaux d'aménagement) et 1, celui de Devanne, appartient au SIAEP d'eau potable (les travaux seront donc à sa charge).

Les ouvrages sur la Dronne sont répertoriés et étudiés par EPIDOR. Aucun n'appartient au SIAH. Leurs aménagements seront donc à la charge de leurs propriétaires (particuliers, collectivités...).

Rédaction d'un cahier des charges en cours de validation pour lancer l'étude. Lancement du marché d'étude : janvier 2014. Les études seront en partie financées.

Mise en place du nouveau Programme Pluriannuel de Gestion : Tude et Dronne (actuellement nous en sommes au point 2, en phase diagnostic) :

1. **Comité de pilotage initial avec les partenaires techniques, financiers et administratifs : réuni le 31 mai 2012**
2. **Diagnostics de territoire, inventaires et connaissance du terrain : cours d'eau et bassin versant : Politiques des partenaires – situation actuelle**
3. Présentation de l'état de lieux aux élus et bilan du programme précédent
4. Hiérarchisation des enjeux et cadrage des objectifs par les élus
5. Croisement des objectifs opérationnels de programme et des objectifs du SDAGE
6. Comité de pilotage de présentation avec les partenaires techniques, financiers et administratifs
7. Élaboration et rédaction d'un programme pluriannuel de gestion
8. Définition du phasage des travaux et du suivi évaluation
9. Validations du programme et du suivi évaluation par le comité de pilotage
10. Document d'incidence des travaux.
11. Document d'évaluation approprié des incidences au regard des objectifs des sites natura 2000
12. Enquête publique
13. Arrêté de DIG par le Préfet
14. Marchés publics pour les tranches de travaux

Proposition d'adhésion au syndicat mixte « Charente eaux » :

Du fait de l'arrêt des missions d'ingénierie publique des services de l'Etat (DDT et CG 16) dans le domaine de l'eau, de nombreuses collectivités ont souhaité qu'un outil adapté soit développé pour leur apporter l'assistance technique et administrative nécessaire à l'exercice de leurs compétences.

3 collèges, représentés par des délégués :

- Eau potable (anciennement SHEP Charente)
- Assainissement individuel et collectif (anciennement SAGE du CG 16)
- Milieux aquatiques – 1 seul délégué (anciennement CATER du CG 16)

Contribution pour les milieux aquatiques : part fixe de 200 € + 0.02 € / hab. ($11\,925 * 0.02$) = 438.50 €.

Donne accès à : une veille technique et juridique, aux missions d'accompagnement des services, aux missions technique d'expertise et de connaissance et à l'animation du réseau des techniciens de rivières.

Mr le Président fait passer au vote cette proposition qui est acceptée à l'unanimité par le Comité Syndical.

Avancement de grade :

Le technicien rivière, Mr Gaël PANNETIER, a obtenu l'examen professionnel de technicien principal 2^{ème} classe en juin 2013. Pour permettre un avancement de grade, la collectivité doit fixer le taux du « ratio promu – promouvable » (proposition de 100 %) et procéder à l'ouverture du poste au Centre de Gestion de la Charente.

Mr le Président fait passer au vote cette proposition qui est acceptée à l'unanimité par le Comité Syndical.

Révision de la convention de mise à disposition de locaux et de matériel avec la commune de Rioux Martin :

La convention actuelle, avec la commune de Rioux-Martin, date du 08 décembre 2000. La location comprend les locaux suivants : 1 bureau de 25 m² à titre exclusif et utilisations mutualisées : photocopieur, salles de réunions, sanitaires, locaux techniques. Coût annuel : 1 876 €.

Afin de répondre aux besoins et aux évolutions du syndicat (agrandissement du parc de matériel et de véhicules), le SIAH a demandé à la commune de Rioux-Martin si un local technique pouvait lui être loué. La commune de Rioux-Martin, lors de sa dernière réunion de Conseil Municipal (le 02/12/2013) a répondu favorable à cette requête, en proposant une partie de la grange de Chez Martin (local en dessous de la Mairie), actuellement en cours de rénovation et dont une partie est libre de toute occupation.

Nouvelle proposition de mise à disposition de locaux et de matériel avec la commune de Rioux-Martin :

- 1 bureau de 25 m² à titre exclusif,
- 1 garage fermé de 75 m² à titre exclusif pour véhicules et matériel,
- Utilisations mutualisées : Photocopieur, salles de réunions, sanitaires.

Coût annuel : 1 800 € bureau +75 € photocopieur+ 975 € garage = 2 850 €/an

Mr le Président fait passer au vote cette proposition qui est acceptée à l'unanimité par le Comité Syndical.

Questions diverses :

- Questionnement autour du Moulin de La Motte à Yviers : problème de continuité écologique car il y a une chute d'eau de 3 à 4 m au niveau du moulin. Le technicien rivière a pris contact avec le propriétaire et il le rencontrera prochainement.
- Questionnement des élus quant aux travaux sur la Dronne. La trésorerie pour la réalisation de ces travaux est en cours de constitution (15 000 € par an depuis 2012). Il faut attendre le nouveau programme décennal et l'arrêté de déclaration d'intérêt général pour pouvoir intervenir sur la Dronne (pas avant l'automne 2015). Mais en attendant il est possible de réaliser des interventions ponctuelles pour des demandes urgentes (embâcles, ponts bouchés, arbres dangereux...) par la régie du SIAH. Pour cela les élus doivent en informer le syndicat.
- Un arbre penche sur la Tude, le long du terrain du jumping à Chalais. L'ADA en a été informée.
- Le Président et l'assemblée remercient les employés du SIAH qui quittent la collectivité le 31/12/2013 : Emmanuel STEFANINI (adjoint technique présent au SIAH depuis 2009) et Géraldine NADAUD (secrétaire et chargée du site internet, présente au SIAH depuis 2012) pour leur sérieux et leur implication au sein du syndicat.
Ils souhaitent également la bienvenue à Pierre Antoine HOSPITALE qui a pris ses fonctions au 1^{er} octobre 2013.

Fin de séance à 22 h 00